

## **Pièces justificatives à retourner avec la confirmation d'inscription :**

- la photocopie de la pièce d'identité
- le certificat de scolarité fourni par l'organisme de formation
- la photocopie du diplôme ouvrant droit à la formation :  
BTS ESF, DUT CS, DE ASS, DE ES, DE ETS ou DE EJE
- la photocopie du ou des relevé(s) de notes des sessions précédentes pour les candidats ayant déjà présenté l'examen
- le règlement des frais d'inscription d'un montant de 2€ par chèque à l'ordre de : Monsieur le régisseur de recettes du rectorat de Montpellier